

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

5/18

Du 01/10/2021 au 30/09/20226/18

CROWE HAF

SAS au capital de 525 200,00 euros

Siège social : 16 rue Camille Pelletan 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS n°413817743- RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES-VERBAL DU 28 FEVRIER 2023

Le 28 février 2023, les associés de la société CROWE HAF se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Marc DUMOUCHEL DE PREMARE.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Pierre-Antoine AUGER, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- Olivier GRIVILLERS, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- David KHAROUBI, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- Thomas CORBINEAU, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- Maxime HAZIM, propriétaire de 1 action, représentant 1 voix.
- 3G3F, propriétaire de 282 actions, représentant 282 voix.
- NESSI Advisory, propriétaire de 157 actions, représentant 157 voix.
- M929 Advisory, propriétaire de 157 actions, représentant 157 voix.
- TCO Conseils, propriétaire de 157 actions, représentant 157 voix.
- ETOILE AUDIT ET CONSEIL, propriétaire de 1 867 actions, représentant 1 867 voix.

Soit au total 11 associé(s) présent(s), totalisant 2 626 actions sur les 2 626 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné Olivier GRIVILLERS comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation des associés
- Une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes
- La feuille de présence
- Le rapport de gestion
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat)



- L'annexe comptable
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation et approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 septembre 2022
- Lecture du rapport de gestion
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- Affectation de résultat
- Distribution de dividendes
- Lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

La discussion est ouverte.

Lecture est donnée du rapport de la Présidence ainsi que des rapports du commissaire aux comptes.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 – Approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 septembre 2022

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion et les rapports du commissaire aux comptes, approuve ces derniers, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 268 044,44 euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 – Affectation de résultat et distribution de dividendes

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 268 044,44 euros et du montant antérieur du report à nouveau de 71 511,92 euros, formant un résultat affectable de 339 556,36 euros, l'assemblée générale décide de procéder, dans l'ordre, aux affectations suivantes :

1/ **Distribution d'un dividende** global de 161 499 euros, soit 61,50 euros par action. Ce dividende sera payé aux actionnaires à l'issue de l'assemblée.

2/ **Au compte « Report à nouveau créateur »** pour 178 057,36 euros. Le compte « Report à nouveau » s'élèvera après affectation à 178 057,36 euros.

La répartition des dividendes distribués est la suivante :

- Pierre-Antoine AUGER : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- Olivier GRIVILLERS : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- David KHAROUBI : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- Thomas CORBINEAU : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- Maxime HAZIM : 61,50 euros bruts (61,50 euros x 1 action)
- 3G3F : 17 343,00 euros bruts (61,50 euros x 282 actions)
- NESSI Advisory : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- M929 Advisory : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- TCO Conseils : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- ETOILE AUDIT ET CONSEIL : 114 820,50 euros bruts (61,50 euros x 1 867 actions)

Sur ce dividende distribué et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30% incluant les prélèvements sociaux, notamment la CSG-CRDS (17,2 %) et le prélèvement forfaitaire non libératoire au titre de l'impôt sur le revenu (12,8%). Ce PFU sera versé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale (Cerfa 2777-SD) se rapportant à ce prélèvement sera fournie aux associés concernés.

Compte tenu de ces éléments, les montants des dividendes versés sont les suivants :

- Pierre-Antoine AUGER : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- Olivier GRIVILLERS : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- David KHAROUBI : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- Thomas CORBINEAU : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- Maxime HAZIM : 43,05 euros nets (61,50 euros x 1 action x 0,70)
- 3G3F : 17 343,00 euros bruts (61,50 euros x 282 actions)
- NESSI Advisory : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- M929 Advisory : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- TCO Conseils : 9 655,50 euros bruts (61,50 euros x 157 actions)
- ETOILE AUDIT ET CONSEIL : 114 820,50 euros bruts (61,50 euros x 1 867 actions)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale déclare que les dividendes mis en distribution pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2018/2019 : Néant

Exercice 2019/2020 : 192 225 euros

Exercice 2020/2021 : 139 178 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 – Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte



qu'une convention de cette nature a été conclue avec NESSI Advisory, M929 Advisory et TCO Conseils au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 – Pouvoirs aux fins de formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder aux formalités de publicité légale consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

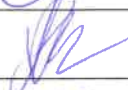
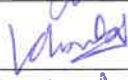
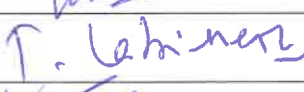
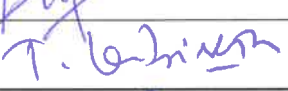
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les associés présents.

Fait à LEVALLOIS-PERRET,
Le 28 février 2023

Signatures des associés :

Marc DUMOUCHEL DE PREMARE	
Olivier GRIVILLERS	
Pierre-Antoine AUGER	
David KHAROUBI	
Thomas CORBINEAU	
Maxime HAZIM	
3G3F	
NESSI Advisory	
M929 Advisory	
TCO Conseils	
ETOILE AUDIT ET CONSEIL	

CROWE HAF

(Société par actions simplifiée)

16, rue Camille Pelletan

92300 LEVALLOIS-PERRET

413 817 743 RCS Nanterre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

CROWE HAF

(Société par actions simplifiée)

16, rue Camille Pelletan

92300 LEVALLOIS-PERRET

413 817 743 RCS Nanterre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CROWE HAF relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CROWE HAF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

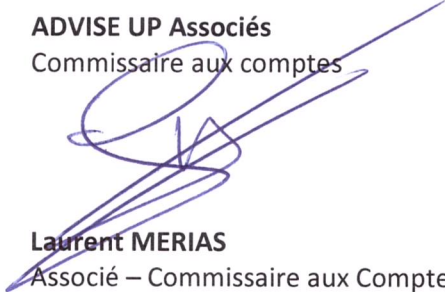
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 février 2023

ADVISE UP Associés
Commissaire aux comptes



Laurent MERIAS
Associé – Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CROWE HAF
BILAN PASSIF

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 525 200)	525 200	205 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	52 520	20 504
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	71 512	255 948
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 044	306 918
SITUATION NETTE	917 276	788 410
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	917 276	788 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 154 420	1 406 431
Emprunts et dettes financières diverses (3)	21 375	37 067
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 844 692	1 018 676
Dettes fiscales et sociales	1 132 012	1 244 952
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	10 346	42 164
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	442 200	105 950
TOTAL (III)	4 605 045	3 855 241
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 522 321	4 643 651
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	1 069 539 3 535 505	1 153 043 2 702 198

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

5/18

Du 01/10/2021 au 30/09/20226/18

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS		NS	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRE			NA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 5 522 320,94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 268 044,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Par l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2022, le capital social a été augmenté de 5.040 euros par émission de 63 actions nouvelles et de 315.120 euros par augmentation de la valeur nominale des actions de 80 à 200 euros chacune.

Au 30 septembre 2022, le capital social s'élève à 525.200 euros et est composé de 2.626 actions d'une valeur nominale de 200 euros chacune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les titres de participation

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	20 735		1 035
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 028 512 210 663 3 200		46 590 63 081
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 242 376		109 671
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		413 028		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		99 358		
		TOTAL IV	512 385		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 775 496		110 706

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			21 770	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencs, aménagts d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		10 843	1 075 102 262 902 3 200	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		10 843	1 341 204	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				413 028	
	Autres titres immobilisés				99 358	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			512 385	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				10 843	1 875 359	

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles					
		1 035	7 232		8 267
TOTAL		1 035	7 232		8 267
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	44 710	68 142		112 853
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	73 437	54 876	9 396	118 916
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		118 147	123 018	9 396	231 769
TOTAL GENERAL		119 182	130 250	9 396	240 036

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	2 003	1 898		3 901
Autres				
TOTAL	2 003	1 898		3 901
Stocks				
Créances	51 363	69 465	18 417	102 411
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	53 366	71 363	18 417	106 312

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		99 358		99 358
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		132 493	132 493	
	Autres créances clients		1 771 537	1 771 537	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	52 950	52 950	
		Taxe sur la valeur ajoutée	305 757	305 757	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		351 868	8 467	343 401
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		255	255	
	Charges constatées d'avance		71 007	71 007	
TOTAUX			2 785 223	2 342 465	442 759
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2)	des			
Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)					

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	71 007
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	71 007

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	59 565
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	59 565

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 563,00	80,00
Titres émis pendant l'exercice	63,00	80,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 626,00	200,00

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 154 420	106 256	428 870	619 294
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		21 375		21 375	
Fournisseurs & comptes rattachés		1 844 692	1 844 692		
Personnel & comptes rattachés		431 086	431 086		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		251 374	251 374		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	33 401	33 401		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	368 466	368 466		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	47 684	47 684		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		10 346	10 346		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		442 200	442 200		
TOTAUX		4 605 045	3 535 505	450 245	619 294
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	202 600			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	454 611			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	442 200
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	442 200

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 215 410
Dettes fiscales et sociales	581 620
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 797 030

CROWE HAF
BILAN PASSIF

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 525 200)	525 200	205 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	52 520	20 504
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	71 512	255 948
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 044	306 918
SITUATION NETTE	917 276	788 410
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	917 276	788 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 154 420	1 406 431
Emprunts et dettes financières diverses (3)	21 375	37 067
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 844 692	1 018 676
Dettes fiscales et sociales	1 132 012	1 244 952
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	10 346	42 164
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	442 200	105 950
TOTAL (III)	4 605 045	3 855 241
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 522 321	4 643 651
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	1 069 539 3 535 505	1 153 043 2 702 198

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS		NS	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRE			NA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 5 522 320,94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 268 044,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Par l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2022, le capital social a été augmenté de 5.040 euros par émission de 63 actions nouvelles et de 315.120 euros par augmentation de la valeur nominale des actions de 80 à 200 euros chacune.

Au 30 septembre 2022, le capital social s'élève à 525.200 euros et est composé de 2.626 actions d'une valeur nominale de 200 euros chacune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les titres de participation

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	20 735		1 035
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 028 512 210 663 3 200		46 590 63 081
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		1 242 376		109 671
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		413 028		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		99 358		
TOTAL IV			512 385		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 775 496		110 706

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			21 770	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencs, aménagts d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		10 843	1 075 102 262 902 3 200	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			10 843	1 341 204	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				413 028	
	Autres titres immobilisés				99 358	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL IV					512 385	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				10 843	1 875 359	

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles					
		1 035	7 232		8 267
TOTAL		1 035	7 232		8 267
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	44 710	68 142		112 853
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	73 437	54 876	9 396	118 916
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		118 147	123 018	9 396	231 769
TOTAL GENERAL		119 182	130 250	9 396	240 036

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	2 003	1 898		3 901
Autres				
TOTAL	2 003	1 898		3 901
Stocks				
Créances	51 363	69 465	18 417	102 411
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	53 366	71 363	18 417	106 312

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		99 358		99 358
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		132 493	132 493	
	Autres créances clients		1 771 537	1 771 537	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	52 950	52 950	
		Taxe sur la valeur ajoutée	305 757	305 757	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		351 868	8 467	343 401
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		255	255	
	Charges constatées d'avance		71 007	71 007	
TOTAUX			2 785 223	2 342 465	442 759
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	71 007
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	71 007

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	59 565
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	59 565

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 563,00	80,00
Titres émis pendant l'exercice	63,00	80,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 626,00	200,00

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 154 420	106 256	428 870	619 294
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		21 375		21 375	
Fournisseurs & comptes rattachés		1 844 692	1 844 692		
Personnel & comptes rattachés		431 086	431 086		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		251 374	251 374		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	33 401	33 401		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	368 466	368 466		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	47 684	47 684		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		10 346	10 346		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		442 200	442 200		
TOTAUX		4 605 045	3 535 505	450 245	619 294
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	202 600			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	454 611			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

CROWE HAF
ANNEXE

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	442 200
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	442 200

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 215 410
Dettes fiscales et sociales	581 620
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 797 030